

*Mairie d'Orange
Direction Affaires Scolaires / Animation Sport Loisirs
1609, Chemin blanc
84100 Orange*

♣ PROJET PEDAGOGIQUE ♣

*Accueil de Loisirs Périscolaire de MARTIGNAN
Année 2015/2016*



L'Accueil de loisirs fonctionne pendant la période scolaire, dans les locaux municipaux du groupe scolaire de Martignan. Les enfants sont accueillis dès leur scolarisation en maternelle, jusqu'en dernière année d'élémentaire.

Les horaires d'accueil :

Le matin : 7 h 30 à 8 h 20

Le soir : 16 h 30 à 18 h 30

Nouvelles Activités Périscolaires : 15h00-16h30
(les mardis et vendredis)

L'équipe pédagogique est composée de fonctionnaires territoriaux et d'agents non titulaires :

1 directeur BAFD

2 animateurs BAFA

1 ATSEM

2 ARSE

OBJECTIF PRINCIPAL

L'équipe d'animation s'attache à offrir un moyen de garde éducatif aux parents, un lieu d'éveil, de découverte, d'apprentissage où l'on se socialise, un lieu sécurisant et agréable où l'on apprend à grandir.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS

Développer le respect et l'écoute des autres :

- Respect des règles de vie établies en début d'année avec les enfants

Permettre l'épanouissement de l'enfant :

- Vivre dans la détente et la joie un temps de loisirs, essentiel au développement de l'enfant
- L'aider à devenir autonome
- Découvrir et tester ses capacités

Favoriser la participation des enfants durant les activités et durant la vie quotidienne :

- Discuter avec les enfants
- Instaurer des relations de confiance
- Permettre le choix des activités
- Accompagner les enfants dans leurs projets
- Informer sur la nature et le déroulement des activités

Respecter le rythme de vie des enfants :

- Reconnaître leurs besoins d'apprentissage, de repos et d'activités non organisées

Découvrir un environnement habituel ou inhabituel :

- Proposer des activités liées au milieu naturel, culturel et social
- Proposer des activités d'éducation à l'environnement

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité :

- Proposer des activités liées de l'alimentation et des activités physiques

L'équipe pédagogique prend en compte le rythme de vie des enfants et leur âge. Elle veille à leur sécurité et intègre dans son action la notion de respect de soi, des autres et de son environnement. L'équipe est consciente de sa responsabilité et respecte la réglementation en vigueur.

LES ANIMATIONS

Les activités sont proposées selon les mois, les saisons ou à la demande de l'enfant et suivant les thèmes abordés lors des NAP et de l'accueil du soir.

- activités manuelles : peinture, découpage, collage, modelage
- activités artistiques : musique, danses
- activités physiques: jeux de ballons, de raquettes, jeux collectifs
- activités culinaires
- soirée à thème : loto, grands jeux
- projet en commun aux accueils de loisirs municipaux
- projets avec l'école : plusieurs actions communes seront proposées autour du carnaval, des fêtes et du spectacle de fin d'année.

Cela permet de créer une continuité entre ce que vivent les enfants à l'école et à l'accueil de loisirs et favorise la collaboration entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation.

LES LOCAUX ET LES ESPACES EXTERIEURS

- une salle d'activité.
- une bibliothèque.
- une salle de restauration.
- une cour ombragée avec terrain de hand-ball et de basket.
- un terrain en herbe.
- des salles de classe
- une salle de motricité

ORGANISATION

Le matin :

Accueil échelonné, l'animateur reçoit les enfants accompagnés de leurs parents. La salle d'activité est aménagée en espace : lecture, jeux, dessins, ludothèque.

L'enfant choisit son activité et commence sa journée calmement.

Les NAP :

Les enfants sont pris en charge dès leurs sorties des classes à 15h00 : pour les maternels par une ATSEM et une ARSE, pour les primaires par les animateurs.

Les activités commencent après un temps libre de vingt minutes.

A 16h30, les enfants ne restant pas à l'accueil de loisirs sont raccompagnés au portail pour être remis à leurs parents.

Le soir :

A la sortie des classes, les enfants inscrits sont pris en charge par un animateur et une ARSE les jours de non NAP (lundis et jeudis).

Les mardis et vendredis, les enfants inscrits à l'accueil de loisirs du soir se rendent directement au goûter dans le restaurant scolaire où ils sont pris en charge par un animateur et l'ARSE pendant que le responsable de l'accueil de loisirs effectue la sortie des autres élèves au portail.

Un goûter est servi au restaurant scolaire par une ARSE.

Des activités sont proposées en attendant l'arrivée échelonnée des parents.

Organisation de travail de l'équipe :

Des réunions de concertation sont programmées dans l'année :

- sur site, afin d'élaborer et d'évaluer les projets, d'établir les programmes d'animation et de faire les bilans.
- avec les équipes d'animation de la ville (10 structures), afin de discuter des nouvelles orientations, des projets, de l'organisation des équipes, de la législation, de la vie quotidienne.

Régulièrement, des formations BAFA, BAFD, AFPS, ou autres sont proposées aux agents du service.

CONCLUSION

L'équipe d'animation est garante du bon déroulement des activités et de l'application du projet qu'elle a élaboré. Celui-ci est en adéquation avec le projet éducatif de la ville.